



ex. : Passeport, acte de naissance, ...

Ok



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

(<https://www.service-public.fr/>)

[Accueil particuliers \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers)

>

[Justice \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19807\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19807)

>

[Affaire civile \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N269\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N269)

>

[Injonction de faire \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1787\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1787)

Fiche pratique

## Injonction de faire

Vérfié le 01 février 2023 – Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)

Les travaux dans votre logement ne sont pas terminés ? Votre commande n'est pas livrée ? Vous pouvez demander une ordonnance d'injonction de faire à un juge pour obliger votre adversaire à exécuter son obligation. Si votre demande est justifiée, le juge fixe les conditions et le délai dans lesquels l'exécution doit être réalisée. Nous vous présentons les informations à connaître.

Tout replier Tout déplier

Quelles sont les conditions pour obtenir une injonction de faire ?

Comment faire la demande d'injonction de faire ?

L'avocat est-il obligatoire pour une demande d'injonction de faire ?

Quel est le coût de la procédure d'injonction de faire ?

Quelle décision peut être rendue suite à une demande d'injonction de faire ?

Que se passe-t-il après l'ordonnance d'injonction de faire ?

Quel est le recours suite à une injonction de faire ?

Textes de référence



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1787>

Hôtel de Ville

5 chemin de Bellevue CS 80015

49610 Mûrs-Érigné



### Et aussi

Faire appel d'une décision (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1384>)

*Justice*

Faire un pourvoi en cassation (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1382>)

*Justice*

### Pour en savoir plus

Le recouvrement amiable des créances  (<https://www.inc-conso.fr/content/le-recouvrement-amiable-des-creances>)

*Institut national de la consommation (INC)*